

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	22
- votant par procuration	0
- absents	7
- total des votants	22

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 14 décembre 2020.

xxx

L'an deux mille vingt, le jeudi dix décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le 1^{er} décembre, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Afin d'assurer la tenue de la réunion du Conseil Municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Marianne DUHAMEL, Conseillers Municipaux.

Absents :

M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, Mme Laurence HARDY, M. Jean-Yves GOGNET, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Evelyne BAILLEUL est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.123/12.20

Objet : Marché d'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes
Signature du marché

Délibération n°: D.123/12.20

**Objet : Marché d'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes
Signature du marché**

Monsieur BELGHACHEM rappelle que le Conseil Municipal a autorisé, lors de sa séance du 25 septembre 2014, la signature du marché d'exploitation et d'entretien des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement de l'air des bâtiments communaux pour une période de six ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Ce marché arrivant à son terme, une consultation a été lancée le 15 octobre 2020 selon la procédure d'appel d'offres. Le nouveau marché d'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes sera conclu pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant qu'une procédure a été lancée en vue de la passation d'un marché d'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2021,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 18 novembre 2020 pour l'ouverture des plis, puis le 02 décembre 2020 suite à l'analyse des offres, a attribué le marché à la société CRAM SAS pour un montant annuel de 122 009,45 € hors taxes et hors abonnements,

Il est proposé au Conseil Municipal,

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le marché d'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes avec la société CRAM SAS pour un montant annuel de 122 009,45 € hors taxes et hors abonnements,
- d'exécuter la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,



Belghachem